|  |
| --- |
| **TOPS SENIORS ET JEUNES DEPARTEMENTAUX** |

**Article 1 :** Conditions de participation

Le top est une épreuve sur sélection. Critères de sélection :

 1°) Le Classement F.F.T.T. (prise en compte des points licence du début de saison : 1er juillet)

 2°) A nombre de points égal, le ou la plus jeune est prioritaire.

**Article 2** : Déroulement :

**Article 2-1 :** L’épreuve se déroule sur 1 journée sur 12 tables en début de saison (voir calendrier).

**Article 2-2 :** Chaque tableau est composé de 6 joueurs

Les 12 tableaux :

 - TOP 6 Tableau A Seniors Messieurs - TOP 6 Seniors Dames

 - TOP 6 Tableau B Seniors Messieurs - TOP 6 Juniors Filles

 - TOP 6 Juniors Garçons A - TOP 6 Cadettes

 - TOP 6 Juniors Garçons B - TOP 6 Minimes Filles

 - TOP 6 Cadets - TOP 6 Benjamins Poussins

 - TOP 6 Minimes Garçons - TOP 6 Benjamins(es), Poussins(es)

* Un joueur peut intégrer un tableau supérieur s’il possède les points pour intégrer ce tableau.
* Possibilité de Wild-cards attribuées par le CTD et le président de la commission jeunes.

**Article 2-3 :** Les parties se font au meilleur des 5 manches. (12 tables nécessaires)

##### Article 3 : Sanctions :

#####  Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l’épreuve se verra infliger une sanction si :

##### - Forfait à partir du mercredi soir précédent l’épreuve : amende de 25€. - Forfait non excusé le jour de l’épreuve : amende de 25€ plus perte de sa première partie.

 Un certificat présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions.